



MUNICIPALITE

COMMUNIQUE DE PRESSE

En date du 1^{er} mars 2007, la Municipalité de Vevey a signé l'acte de vente du Château de l'Aile en faveur de l'industriel allemand M. Bernd Grohe, et du Restaurant du Rivage en faveur de la société Projet109 S.A.. Pour se concrétiser, cette opération devra toutefois recevoir l'aval du Conseil communal, qui est appelé à se prononcer dans les semaines à venir.

La Municipalité avait fait part en octobre dernier du choix de ses partenaires dans l'opération de réhabilitation du secteur Château de l'Aile-salle del Castillo-restaurant du Rivage. Ce choix se concrétise désormais avec le dépôt d'un rapport-préavis qui comprend notamment la vente du Château de l'Aile pour un franc symbolique, celle du restaurant du Rivage pour 1,9 mio de francs et la demande d'un crédit d'étude de 950'000 francs pour la rénovation de la salle del Castillo.

Si le Conseil communal accepte ce projet, le Château retrouvera ainsi sa vocation d'habitation privée et son lustre d'antan grâce à une restauration qui sera conduite par l'architecte M. Christophe Amsler, spécialiste reconnu des travaux de restauration. Elle respectera les exigences de l'expertise réalisée conjointement par les Monuments historiques et la commune sous la conduite de l'architecte veveysan M. Eligio Novello. En outre, il sera tiré parti des qualités propres du bâtiment pour conserver son bilan énergétique très favorable.

Projet109 S.A. a choisi le bureau nomad pour réaliser le futur bâtiment qui prendra la place de l'actuel restaurant du Rivage. D'une surface de 760 m², cette future construction qui n'aura pas d'emprise sur le Jardin du Rivage devra s'implanter dans un périmètre défini de 895 m² et comptera 2818 m² de surface brute de plancher.

Projet109 S.A. s'est engagé, par l'acte de vente, à respecter au minimum les valeurs limites de consommation énergétique définies par le label Minergie, mais de viser si possible le label Minergie-P encore plus exigeant.

Cet édifice comprendra un café-restaurant populaire ouvert sur le Jardin du Rivage qui privilégiera les produits locaux et biologiques, un foyer attenant à la salle del Castillo, un centre de promotion et de formation pour le développement durable, une unité d'accueil pour écoliers (cantine scolaire) ou garderie, et des logements destinés aux familles. Ce programme sera conditionné par l'établissement et à l'approbation par le Conseil communal d'un plan partiel d'affectation qui fixera de manière précise les droits à bâtir.

Dans le même préavis, la Municipalité de Vevey demande un crédit de 950'000 francs pour l'étude de la rénovation de la salle del Castillo. Ces travaux sont étroitement liés au futur bâtiment qui prendra la place du restaurant du Rivage, puisque ces deux édifices seront reliés et conçus de telle sorte qu'il y ait entre eux une interactivité profitable au futur exploitant et à la clientèle des deux entités.

Municipalité de Vevey

Contact pour tout renseignement:

Jérôme Christen, municipal-directeur de l'Urbanisme et des
Constructions 079/213 42 56

Claude Lehrian, adjoint technique à la direction de l'Urbanisme et
des Constructions 021/925 52 74

Vevey, le 1^{er} mars 2007